

PAYS d'OC IGP

Le territoire des cépages L'assurance de la qualité



1^{er} août 2009 : qu'advient-il des Vins de Pays d'Oc ?

Suite à une réforme européenne, l'offre de vins prend une nouvelle forme :

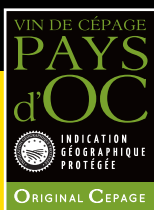
- Les vins de pays ont laissé place aux vins à Indication Géographique Protégée
- Les vins de table disparaissent au profit des vins sans Indication Géographique

PAYS d'OC - Indication Géographique Protégée (IGP), c'est quoi ?

Grâce à cette évolution, les vins PAYS d'OC IGP sont enfin reconnus pour la qualité conférée par leur origine et le travail minutieux de leurs vignerons. Ils dépendent désormais de l'Institut National de la Qualité et de l'Origine (INAO), aux côtés des Appellations d'Origine Protégées (anciennement AOC).

PAYS d'OC IGP, ça garantit quoi ?

- Un savoir-faire de tradition étroitement lié à son territoire
- Une constance qualitative
- Une typicité aromatique
- Des contrôles rigoureux
- Une certification reconnue de "Bureau Veritas"



INTER OC - INTERPROFESSION DES VINS DU PAYS D'OC
Service Communication & Promotion
Domaine de Manse - Avenue Paysagère
CS 70 026 Maurin - 34973 Lattes Cedex
Tél. 04 67 13 84 30 - Fax 04 67 13 84 29

CARTE DES VINS

Quelques rappels

MENTIONS OBLIGATOIRES

- Prix
- Dénomination de vente
- Quantité servie

BIEN DIFFÉRENCIER

- Appellation d'origine
- Vin de Pays / Vin IGP + région, département ou zone
- Vin de Table / Vin sans IG + de France

ATTENTION À :

- La dénomination réglementaire de vente obligatoire
- Le millésime cité doit être celui disponible
- Le volume servi doit être précis
- Mentionner clairement un vin non disponible
- La bouteille doit être ouverte en présence du consommateur

DES PACKAGINGS ADAPTÉS



Modernité des packagings

Pays d'Oc d'IGP propose une large gamme de packagings. La diversité de l'habillage séduit tous les consommateurs. Ils sont traditionnels, élégants, sobres, classiques, modernes, décalés... Chaque établissement trouvera, dans l'offre Pays d'Oc IGP, un contenant qui correspond aux évolutions et aux aspirations de ses clients : bouteilles de différentes contenances (18,7 cl - 37,5 cl - 50 cl - 75 cl - Magnum), canettes, berlingots... Pays d'Oc IGP offre également tous les bouchages, du traditionnel au synthétique en passant par la capsule à vis : praticité et rapidité de débouchage et rebouchage sont la priorité.

Bag In Box® : facilite le service au verre et écologie

Vin de Pays d'Oc IGP offre une gamme riche en cépages sur les 3 couleurs avec des contenances de 3 à 10 litres. Le Bag in Box® (BIB) présente de nombreux avantages. Ce contenant permet une conservation du vin de 6 semaines minimum après ouverture et facilite l'offre au verre. Il présente également de nombreux avantages en matière de stockage et de logistique et permet une économie substantielle en termes de coûts. Le BIB respecte l'environnement, il est recyclable.



Quels que soient le style et la clientèle, Pays d'Oc IGP offre le bon produit, dans le bon conditionnement, au bon moment et au bon prix.